



ADAPTATION DES COMPETITIONS PRINCIPES



CONTEXTE

Suite à l'arrêt de toutes les compétitions 2019-2020, lié à la crise sanitaire, il est indispensable de prévoir les différents scénarii de déroulement des futures compétitions (2020-2021 et ultérieures) : de la simple perturbation jusqu'à un potentiel nouvel arrêt, temporaire ou non, sur l'ensemble ou parties des territoires, de métropole et d'outre-mer.

Fédération, Ligues Régionales et Comités Départementaux sont donc tous concernés.

Deux scénarii, deux objectifs :

1. Amener les compétitions jusqu'à leur terme dans un cadre conforme au format initial ou avec uniquement des adaptations calendaires ;
2. En cas d'impossibilité pour la compétition d'aller jusqu'à son terme, prévoir les modalités alternatives d'accession et rétrogradation, d'attribution de titres, en s'assurant de respecter l'équité sportive et une continuité territoriale entre les différentes divisions , dans ce cas, afin de préciser ces modalités alternatives, il faudra modifier les dispositions règlementaires de ces compétitions (hors LNB et LFB).

QUESTIONS

En conséquence, la première question à se poser est la suivante :

- **Q1 : Est-ce que la compétition va jusqu'à son terme en respectant son format initial, avec un calendrier général défini initialement ou selon un calendrier adapté ?**
 - Si oui → Application des règlements sportifs particuliers de chaque compétition
 - Si non → La compétition est en « mode dégradé »

Dans le cas d'une compétition en « mode dégradé », deux questions supplémentaires doivent alors être posées :

- **Q2 : L'interruption de la compétition (phase en cours) est-elle générale ou localisée ?**
- **Q3 : L'interruption de la compétition (phase en cours) est-elle définitive ou provisoire ?**

En fonction des réponses aux questions ci-dessus, plusieurs cas sont envisagés pour une compétition en « mode dégradé ».

CAS POSSIBLES

Interruption	Définitive	Provisoire
Générale	Cas n°1 (GD)	Cas n°2 (GP)
Localisée	Cas n°3 (LD)	Cas n°4 (LP)

ETAPES

Pour chacun de ces 4 cas, il convient de travailler en deux étapes :

- Etape 1 : Evaluer l'impact sur la compétition
- Etape 2 : Définir les modalités alternatives

ETAPE 1 : IMPACT SUR LES COMPETITIONS

Etape 1 : Evaluer l'impact sur la compétition

L'objectif de cette étape étant d'évaluer l'impact de la dégradation sur la compétition, les questions à se poser sont dans l'ordre :

- ***Q4 : Quel est le nombre d'équipes impactées ?***
- ***Q5 : Quel est le nombre de poules impactées ?***
- ***Q6 : Quel est le nombre de rencontres (au total des poules) impactées ?***

La notion « d'impact significatif » sera définie par la Fédération et applicable sur l'ensemble des compétitions pour l'ensemble du territoire.

ETAPE 2 : MODALITES ALTERNATIVES

Etape 2 : Définir les modalités alternatives

L'objectif de cette étape étant de définir les modalités alternatives (en substitution de celles prévues au début de la compétition), les questions suivantes doivent trouver réponse :

- ***Q7 : Quels sont les résultats pris en compte pour établir le classement ?***
- ***Q8 : Quelle est le mode de calcul du classement ?***
- ***Q9 : Comment procède-t-on à des accessions et des rétrogradations ?***
- ***Q10 : Comment attribue-t-on les titres de champion ?***
- ***Q11 : Comment procède-t-on aux remplacements afin de pourvoir aux éventuelles places vacantes ?***

La Fédération proposera, pour ses propres compétitions et celles des ligues et comités, des modalités alternatives répondant aux différentes questions selon les cas.

Ligues et Comités pourront proposer leurs propres modalités alternatives ; elles devront être validées par la Fédération.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com